

Saint-Augustin-Desmaures, le 3 juillet 2025

Madame Marie-Ève Fortin
Présidente de la commission
Bureau d'audience publique sur l'environnement
140, Grande Allée Est
Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6
eolien-FD-SPDM@bape.gouv.qc.ca

Objet : Appui au projet de parc éolien de la Forêt Domaniale

Madame la Présidente,

Je souhaite, par la présente, exprimer mon appui au projet de parc éolien de la Forêt Domaniale.

Depuis 2023, je suis co-proprétaire, avec ma conjointe Mme Cindy Harquail, d'une entreprise forestière de 250 hectares située à Ste-Apolline-de-Patton. C'était la propriété de mon défunt père, ingénieur forestier, qui l'a aménagée depuis près de 50 ans en insistant sur la productivité intensive (en matière ligneuse) de la forêt. Nous sommes fiers de l'avoir rachetée et d'ainsi poursuivre son œuvre, d'autant que nous y habiterons à temps plein d'ici quelques années.

Notre propriété est directement concernée par le projet en objet; des équipements sont prévus y être érigés.

Bien entendu, nous avons des craintes quant aux bouleversements que l'implantation d'un parc éolien pourrait entraîner. Que ce soit la perte de superficies en production, le bruit des éoliennes ou le voyageant accru sur les chemins forestiers, nous sommes conscients des changements à venir.

Toutefois, si le projet se concrétise, notre entreprise recevra des compensations financières intéressantes. Cette rentabilité additionnelle nous permettra de changer la philosophie de nos décisions d'aménagement. Nous avons l'intention de viser d'abord et avant tout le **développement de la biodiversité** plutôt que les mètres cubes de bois produits par la monoculture de l'épinette blanche.

Quelques hectares de forêt sacrifiés pour environ 240 dont la vocation première deviendra l'amélioration de la biodiversité! Nous croyons qu'ainsi, notre forêt deviendra plus belle encore...

En tant que propriétaires fonciers, nous avons été directement impliqués dans les consultations et les promoteurs nous ont mainte fois invités à leur faire part de nos inquiétudes. Nous aurons, pour eux, des « demandes spéciales » raisonnables qui nous permettront d'atteindre notre objectif de développement de la biodiversité : largeur non excessive des chemins, entretien des lisières, limitation de l'éclairage nuisible à la faune

nocturne (bâtiment de service). Nous sommes persuadés que ces demandes seront reçues avec tout le sérieux et le professionnalisme habituel des promoteurs.

Sans égard à l'impact positif sur l'avenir énergétique du Québec, nous nous appliquerons à ce que ce projet ait des impacts bénéfiques sur la faune et la flore de notre environnement immédiat.

Veillez agréer, Madame la Présidente de la commission, mes salutations distinguées.



Thierry Lemelin